



Le Conseil Municipal est convoqué le Mardi 27 Janvier 18h30 à la Mairie.

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

Ordre du jour :

- 1) **Décision N°2026-01 : Remplacement du serveur et des postes informatiques de la mairie**
- 2) **Approbation du Conseil Municipal 25 Novembre 2025**
- 3) **Budget mairie**
Décision modificative n°2025/02 sur le budget principal
- 4) **Personnel communal**
Délibération portant validation du document unique d'évaluation des risques professionnels
- 5) **Affaires communales**
Dénomination de la Salle Polyvalente
Protocole de Participation Citoyenne entre l'Etat, la Gendarmerie Nationale et la Commune de Creissan

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal et à l'article L.2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance du 27 Janvier 2026 sera filmée et retransmise sur la chaîne TV de la commune.

Fait à CREISSAN, 13/01/2026

Le Maire,


Laurent BRUNET